



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## aides de l'État

Question écrite n° 59553

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la situation délicate actuelle des agences de presse photographiques dans notre pays. En effet, la liquidation judiciaire de la célèbre agence Gamma est venue rappeler la fragilité de ce secteur. Cette situation montre que, même lorsqu'elles sont connues et respectées, elles sont soumises à des difficultés économiques et financières très graves, du fait d'un manque d'achat de photos par la presse écrite et maintenant par les sites Internet. Ces photos peuvent être d'une très grande qualité, mais elles ne semblent plus autant intéresser les journaux ou les magazines. Dans le passé, leur caractère percutant constituait une part non négligeable de la ligne éditoriale. Dès lors, ces agences de presse photographiques peuvent être considérées comme en grande difficulté, ce qui réclamerait une action de soutien des pouvoirs publics pour en assurer leur pérennité. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur ce dossier.

### Texte de la réponse

Le marché des photographies d'agence connaît depuis quelques années une crise de débouchés, liée aux modifications des pratiques des éditeurs et aux progrès de la numérisation des clichés. D'une part, les éditeurs de presse ont réduit les budgets qu'ils consacraient à la photographie d'agence, et leur politique éditoriale a conduit les agences à orienter leur production vers des domaines plus rémunérateurs que la photographie d'actualité internationale. D'autre part, en raison de la numérisation des images, les agences photo doivent désormais affronter de nouveaux concurrents sur leur marché : banques d'images sur Internet, agences spécialisées, sites de partage en ligne. Ainsi, les microstocks, petites banques d'images en ligne, offrent les photos les moins chères du monde : des sites comme Fotolia ou iStock proposent des images vendues à des prix plancher, parfois pour seulement 1 euro. Ces mutations structurelles ont provoqué des déséquilibres importants pour les agences photographiques, qui cherchent actuellement à adapter leur activité et leurs effectifs. Depuis une dizaine d'années, les grandes agences photo françaises ont progressivement été rachetées par des sociétés qui ne sont pas toujours des agences de presse. Ainsi, Corbis, propriété personnelle de Bill Gates, possède les agences Sygma, Saba, Outline, Kipa, Tempsport et Stockmarket. Parallèlement, de nouvelles structures ont vu le jour depuis la fin des années 1990, souvent constituées sous la forme de collectifs (Tendance Floue, OEil Public) ou de nouveaux types d'intermédiaires distributeurs : Citizenside, LicencePhoto, Pixways. L'amélioration de la situation des agences photographiques sera l'une des priorités de l'action du ministre de la culture et de la communication en 2010. À la suite des difficultés de l'agence Gamma et des initiatives des photoreporters exprimées à l'occasion du festival 2009 « Visa pour l'image » de Perpignan, le ministre de la culture et de la communication a souhaité que soit organisée une première réunion de concertation, permettant de faire le point sur les difficultés actuelles du photoreportage. Elle s'est tenue le 17 septembre 2009 à la direction du développement des médias, en présence notamment de représentants des deux fédérations d'agences photographiques et d'organismes de photographes. À l'issue de la rencontre, il a été convenu qu'une feuille de route partagée pourrait constituer la base d'une approche et d'un travail communs. Le ministre de la culture et de la communication envisage par ailleurs de confier à l'inspection générale des affaires

sociales et à l'inspection générale des affaires culturelles une étude portant sur les aspects économiques et sociaux du métier de photjournaliste, sur la question des droits d'auteur des photjournalistes travaillant en agence de presse, et sur les conditions d'une préservation et d'une valorisation des photographies d'actualité ayant une valeur patrimoniale. Sur ce dernier point, l'étude pourra s'attacher à identifier le ou les partenaires publics auxquels pourrait être confiée une mission en la matière, au regard de leur expérience et de leur compétence particulière (Bibliothèque nationale de France, Institut national de l'audiovisuel, Réunion des musées nationaux...).

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 59553

**Rubrique :** Presse et livres

**Ministère interrogé :** Culture et communication

**Ministère attributaire :** Culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 septembre 2009, page 9142

**Réponse publiée le :** 16 février 2010, page 1677